



Rejoindre le Conseil d'État

Devenir auditrice ou auditeur

**mars
2024**



Sommaire

Devenir **auditrice ou auditeur**

5

6 Fiche de poste

8 Procédure de recrutement

9 Candidater

10 Pourquoi choisir le Conseil d'État ?

13

L'institution

14 Juger

16 Conseiller

18 Expertiser / Concevoir

19 Gérer





21

Le corps des membres du Conseil d'État

- 22** Carrière
- 25** Rémunération
- 26** Promotions 2021-2023
- 27** Promotions 2017-2020
- 28** Quelques parcours
- 33** Quelques témoignages

39

Annexes

- 40** Référentiel pour le recrutement des auditrices et des auditeurs au Conseil d'Etat
- 41** Organigramme



Devenir
auditrice
ou auditeur

Fiche de poste

DESCRIPTION DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'État est le juge suprême de l'ordre juridictionnel administratif et le conseiller juridique du Gouvernement et du Parlement. Il fournit également aux administrations

des cadres expérimentés, disposant de solides compétences juridiques et en matière d'action publique, aptes à exercer des fonctions de direction.

ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

Les hauts fonctionnaires qui rejoignent le Conseil d'État sur l'emploi fonctionnel d'auditeur s'engagent dans un parcours de trois années.

Ils jugent les litiges entre les citoyens et l'administration au sein de la section du contentieux et accompagnent l'administration et le parlement sur leurs projets de textes au sein des sections administratives.

Pendant les deux premières années, l'auditeur exerce les fonctions de rapporteur dans l'une des dix chambres de la section du contentieux :

- il instruit les requêtes et pourvois introduits devant le Conseil d'État ;
- il rédige une note d'analyse du dossier et un projet de décision ;
- il participe aux séances d'instruction et de jugement avec voix délibérative.

Lors de la troisième année, l'auditeur passe en régime mixte. Il est affecté en parallèle comme rapporteur dans une section administrative :

- il examine des projets de loi, d'ordonnance et des principaux décrets, ainsi que des demandes d'avis du Gouvernement ou du Parlement ;
- il identifie les difficultés juridiques et pratiques des textes soumis au Conseil d'État et propose un texte modifié ;
- il participe aux séances de section administrative et, pour les textes les plus importants, d'assemblée générale, au cours desquels le Conseil d'État adopte l'avis qui sera transmis au Gouvernement ou au Parlement.

L'auditeur, qui a été nommé maître des requêtes après trois ans, peut exercer des fonctions en interne (secrétaire général adjoint, responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques ou rapporteur public...) ou à l'extérieur (détachement dans une administration ou un établissement public, mise à disposition en cabinet ministériel...).



Au 1^{er} janvier 2024, sur 360 membres du Conseil d'État, 237 étaient en poste au sein de l'institution et 123 à l'extérieur.

PROFIL ET QUALITÉS SOUHAITÉS

Il n'est pas nécessaire pour candidater de posséder une expertise particulière en droit mais un profil généraliste avec une forte motivation pour les questions juridiques et l'action publique.

Les compétences et qualités attendues des candidats sont mentionnées dans l'article L. 133-12-2 du code de justice administrative : « Le comité consultatif émet un avis sur l'aptitude des candidats à exercer les fonctions d'auditeur, compte tenu de leur capacité à acquérir les compétences requises pour l'exercice des fonctions consultatives et contentieuses au sein du Conseil d'Etat et à participer à des délibérations collégiales, de leur compréhension des exigences déontologiques attachées à ces fonctions ainsi que de leur sens de l'action publique au vu notamment des services accomplis dans leurs fonctions précédentes (...) ».

Le référentiel de compétences utilisé par le comité consultatif peut être consulté dans les annexes de ce dossier.



“

TÉMOIGNAGE

ALEXIS GOIN

responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques

« Être rapporteur au Conseil d'État, c'est d'abord exercer dans un cadre stimulant et toujours renouvelé. Les dossiers s'enchaînent, au contentieux comme dans les fonctions consultatives, avec une diversité insoupçonnée.

En trois ans seulement, j'ai pu me passionner pour des sujets allant du temps de travail des militaires à l'atterrissage des hélicoptères, en passant par le statut des pages des services publics sur les réseaux sociaux.

A cette **variété des sujets** s'ajoute celle des fonctions, garantie notamment par le passage à mi-temps dans les sections consultatives au bout de deux ans.

Mais ce renouvellement constant n'empêche pas les rapporteurs d'**acquérir un socle de compétences juridiques**, et plus généralement une **qualité d'analyse**, qui les accompagneront dans leurs fonctions futures.

Ce métier enrichissant n'est pas monacal ou seulement théorique : si le Conseil d'État laisse le temps de la réflexion et du travail bien fait sur des sujets complexes, il valorise aussi la **collégialité** et les **échanges** ; si la rigueur du raisonnement juridique est au cœur du traitement des dossiers, nous envisageons toujours avec pragmatisme les conséquences concrètes de nos décisions. »

Procédure de recrutement

L'ACCUEIL PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

Les articles L. 133-5, L. 133-12-1 et L. 133-12-2 du code de justice administrative, issus de l'ordonnance n° 2021-702 du 2 juin 2021 portant réforme de l'encadrement supérieur de la fonction publique de l'État, prévoient une nouvelle procédure de recrutement des auditeurs au Conseil d'État.

Les auditeurs seront désormais nommés par arrêté du vice-président du Conseil d'État, afin d'exercer des fonctions consultatives et juridictionnelles pour une durée de trois ans non renouvelable. Durant ces trois années, ils seront placés en position de détachement sur l'emploi d'auditeur.

Ils peuvent être intégrés dans le grade de maître des requêtes à l'issue de ces trois années.

Les auditeurs sont nommés parmi les membres du corps des administrateurs de l'État et des corps ou cadres d'emploi de niveau comparable, dont la liste est fixée par le décret n° 2021-1216 du 22 septembre 2021. Les auditeurs doivent justifier d'au moins deux ans de services publics effectifs en cette qualité.

Un **comité consultatif** se prononce sur l'aptitude des candidats à exercer les fonctions d'auditeur, à la suite d'une présélection sur dossier et d'une audition. Ce comité comprend deux membres du Conseil d'État en exercice nommés par le vice-président du Conseil d'État et deux personnes particulièrement qualifiées en raison de leurs compétences respectives dans les domaines du droit et des ressources humaines, nommées respectivement par le Premier ministre sur proposition du ministre chargé de la fonction publique et par le vice-président du Conseil d'État sur une liste établie par le ministre chargé de la fonction publique.

La composition du comité consultatif est la suivante :

- M. Fabien Raynaud, conseiller d'Etat ;
- Mme Anne Courrèges, conseillère d'Etat ;
- M. Philippe Terneyre, professeur des universités ;
- Mme Michèle Kirry, professeure hors classe.

Les candidats qui bénéficient d'un avis favorable rencontreront ensuite le vice-président qui décidera de leur recrutement.

L'INTÉGRATION DANS LE CORPS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTAT

A l'approche de la fin des trois années de détachement, chaque auditeur rencontrera la commission d'intégration chargée de valider les compétences acquises durant la période de détachement. En cas d'avis favorable de la commission, la personne accueillie en détachement sera intégrée dans le corps des membres du Conseil d'État, au grade de maître des requêtes.

La commission d'intégration comprend :

- le vice-président du Conseil d'État, ou son représentant ;
- un membre du Conseil d'État en exercice ayant au moins le grade de conseiller d'État et un membre du

Conseil d'État en exercice ayant le grade de maître des requêtes, nommés par le vice-président du Conseil d'État ;

- une personne particulièrement qualifiée en raison de ses compétences dans le domaine des ressources humaines, nommée par le Président de la République ;
- une personne particulièrement qualifiée en raison de ses compétences dans le domaine de l'action publique, nommée par le président de l'Assemblée nationale ;
- une personne particulièrement qualifiée en raison de ses compétences dans le domaine du droit, nommée par le président du Sénat.

Candidater

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le décret n° 2021-1216 du 22 septembre 2021, pris en application de l'article L. 133-5 du code de justice administrative, fixe la liste des 14 corps et cadres d'emplois dont les membres peuvent être nommés auditeurs au Conseil d'Etat et à la Cour des comptes :

- 1° Administrateurs civils ;
- 2° Administrateurs de l'Assemblée nationale ;
- 3° Administrateurs de la ville de Paris ;
- 4° Administrateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;
- 5° Administrateurs du Sénat ;
- 6° Administrateurs territoriaux ;
- 7° Conseillers des affaires étrangères ;
- 8° Ingénieurs des mines ;
- 9° Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;
- 10° Membres du corps de l'inspection générale de l'administration ;
- 11° Membres du corps de l'inspection générale des affaires sociales ;
- 12° Membres du corps de l'inspection générale des finances ;
- 13° Personnels de direction des établissements de santé ;

14° Sous-préfets.

Les agents publics intéressés par un détachement dans l'emploi d'auditeur au Conseil d'Etat devront détenir au moins deux ans d'ancienneté dans le corps ou le cadre d'emploi auquel ils appartiennent.

Le dossier de candidature, à transmettre par voie électronique à bureau-recrutements@conseil-etat.fr, devra comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation développant notamment votre expérience professionnelle passée dans le corps ou le cadre d'emploi concerné et expliquant votre motivation pour rejoindre le Conseil d'Etat ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une réalisation professionnelle significative et ce que vous en avez tiré, sur une page maximum ;
- les comptes rendus d'évaluation professionnelle si vous en disposez.

Cinq postes sont ouverts pour cette session 2024.

CALENDRIER

- **Jeudi 28 mars 2024, à 17h** : web conférence ouverte à toutes les personnes souhaitant candidater.
- **Jeudi 23 avril 2024 inclus** : date limite pour l'envoi du dossier de candidature
- **Vendredi 24 mai 2024** : présélection sur dossier par le comité consultatif.
- **Lundi 17 et mardi 18 juin 2024** : audition des candidats présélectionnés sur dossier par le comité consultatif.
- **Début juillet 2024** : désignation des candidats retenus pour être détachés au Conseil d'Etat en qualité d'auditeur.
- La prise de poste est prévue **au 15 octobre 2024**.

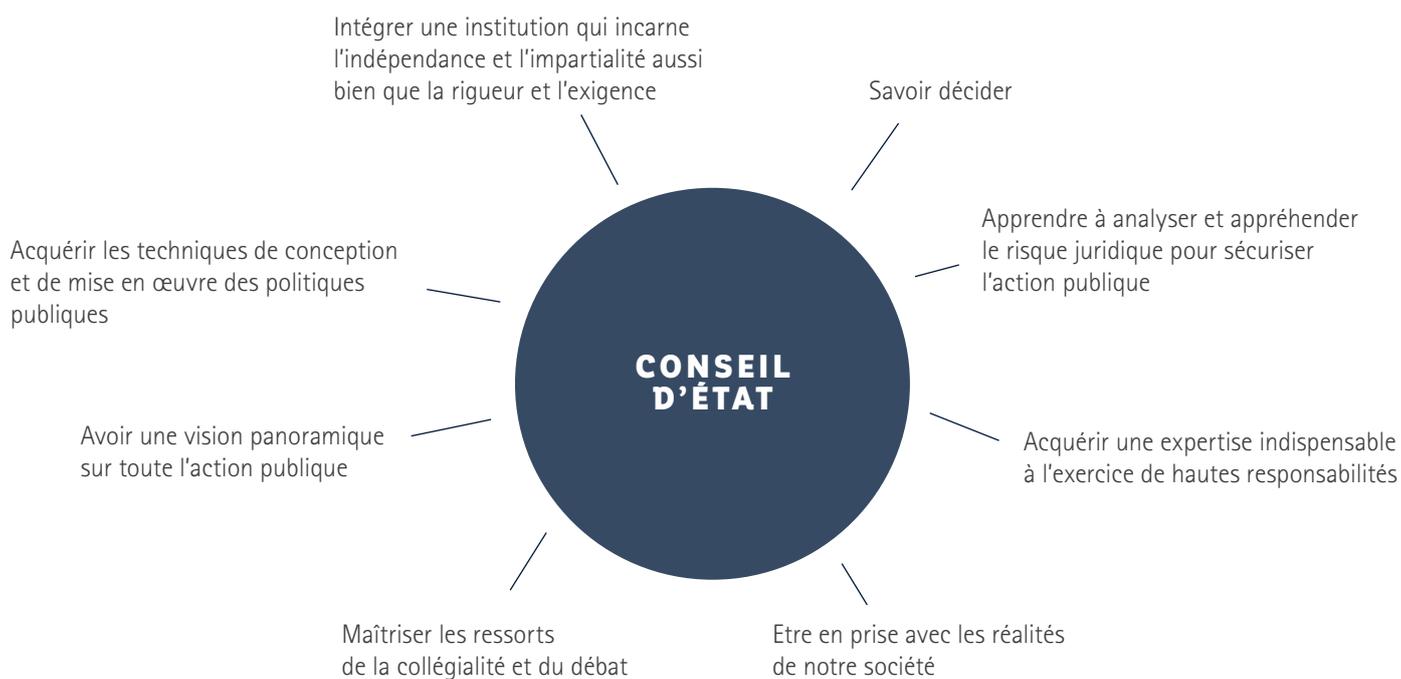
Toutes les informations utiles relatives à la procédure de recrutement sont disponibles sur <https://www.conseil-etat.fr/pages/nous-rejoindre/nos-metiers/les-metiers-de-juge-et-de-conseil-juridique/auditeur-auditrice/devenez-auditeur-et-auditrice-par-la-voie-du-detachement>

CONTACTS UTILES

Des renseignements plus complets pourront être obtenus auprès de :

- **Thierry-Xavier GIRARDOT**, conseiller d'Etat, secrétaire général, au 01 40 20 80 02 ou thierry-xavier.girardot@conseil-etat.fr
- **Cécile VAULLERIN**, maître des requêtes, secrétaire générale adjointe, au 01 40 20 80 03 cecile.vauller@conseil-etat.fr
- **Grégory BROUSSEAUD**, directeur des ressources humaines, au 01 72 60 55 01 ou gregory.brousseau@conseil-etat.fr

Pourquoi choisir le Conseil d'État ?







L'institution

Le Conseil d'État exerce trois missions principales, auxquelles correspondent autant de métiers différents.

Juger

Le Conseil d'État est le juge suprême de l'ordre juridictionnel administratif.

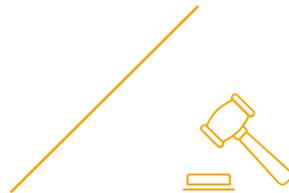
Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 31 décembre 1987, le Conseil d'État intervient, à titre principal, comme **juge de cassation** des décisions rendues par les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs.

Il est également :

- **juge d'appel** en matière d'élections municipales et cantonales ;
- **juge de premier et dernier ressort** des requêtes formées notamment contre les décrets, les actes

réglementaires des ministres, le contentieux des élections régionales et européennes.

Au sein de la section du contentieux, les membres du Conseil d'État exercent le métier de juge au travers des différentes fonctions de rapporteur, de rapporteur public, d'assesseur et de président de chambre.



L'activité contentieuse du Conseil d'État en 2023, c'est :

9 574

affaires enregistrées

9 746

affaires jugées

160

questions prioritaires de constitutionnalité traitées



Sélection de décisions rendues en 2023

- 20 mars 2023 : Captures accidentelles de dauphins et marsouins : le Gouvernement doit agir sous 6 mois pour garantir leur survie dans le golfe de Gascogne
- 21 mars 2023 : Plan de sauvegarde de l'emploi, rupture conventionnelle collective le Conseil d'État précise les règles
- 3 mai 2023 : Néonicotinoïdes : pas de dérogation possible à l'interdiction européenne
- 10 mai 2023 : Emissions de gaz à effet de serre : le Gouvernement doit prendre de nouvelles mesures et transmettre un premier bilan dès cette fin d'année
- 29 juin 2023 : Interdiction par la FFF du port pendant les matchs de « tout signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale » : le Conseil d'Etat rejette les requêtes
- 11 octobre 2023 : Contrôles d'identité discriminatoires : la détermination d'une politique publique ne relève pas du juge administratif
- 11 octobre 2023 : Forces de l'ordre : le Conseil d'État enjoint au Gouvernement de garantir le port effectif et la lisibilité du numéro d'identification individuel
- 9 novembre 2023 : Soulèvements de la Terre, GALE, Alvarium, CRI : le Conseil d'État précise les critères justifiant la dissolution d'une association ou d'un groupement

Conseiller

Le Conseil d'État est le conseiller juridique du Gouvernement.
Il peut également conseiller les assemblées parlementaires.

Le Conseil d'État est le **conseiller juridique du Gouvernement** pour la préparation des projets de loi, d'ordonnance et des principaux décrets. Il traite également les demandes d'avis du Gouvernement sur les questions de droit. Cette mission de conseil s'organise dans le cadre de cinq sections : la section de l'intérieur, la section des travaux publics, la section des finances, la section sociale et la section de l'administration.

Les rapporteurs travaillent, dans une **logique interministérielle**, avec les représentants des différentes administrations intéressées afin de détecter les difficultés juridiques et, le cas échéant, pratiques qui pourraient résulter des textes soumis au Conseil

d'État. Concrètement, ils proposent toujours un texte modifié. Le projet est présenté et discuté en section administrative puis, pour les textes les plus importants, en assemblée générale du Conseil d'État.

Depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, le Conseil d'État peut également rendre, à la demande de l'Assemblée nationale ou du Sénat, des avis sur les **propositions de loi** déposées par les parlementaires.



L'activité consultative du Conseil d'État en 2023, c'est :

2

propositions de loi

71

projets de loi

25

projets d'ordonnance

16

questions du Gouvernement

546

projets de décret réglementaire





Séance d'Assemblée générale,
le 19 mai 2022.

Sélection d'avis rendus en 2023

- 17 février 2023 : Avis sur une proposition de loi relative au régime juridique des actions de groupe
- 5 avril 2023 : Avis sur un projet de loi relatif à la programmation militaire 2024 à 2030
- 17 mai 2023 : Avis sur un projet de loi relatif à l'industrie verte
- 7 juin 2023 : Avis sur un projet de loi pour le plein emploi
- 28 septembre 2023 : Avis sur un projet de loi portant mesures d'urgence pour lutter contre l'inflation concernant les produits de grande consommation
- 17 novembre 2023 : Avis sur un projet de loi visant à renforcer la lutte contre les dérives sectaires et la répression des emprises mentales gravement dommageables
- 12 décembre 2023 : Avis sur un projet de loi relatif à l'accélération de la rénovation des copropriétés et de la lutte contre l'habitat dégradé
- 12 décembre 2023 : Avis sur un projet de loi constitutionnelle relatif à la liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse
- 22 décembre 2023 : Avis sur un projet de loi relatif à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire

Expertiser / Concevoir

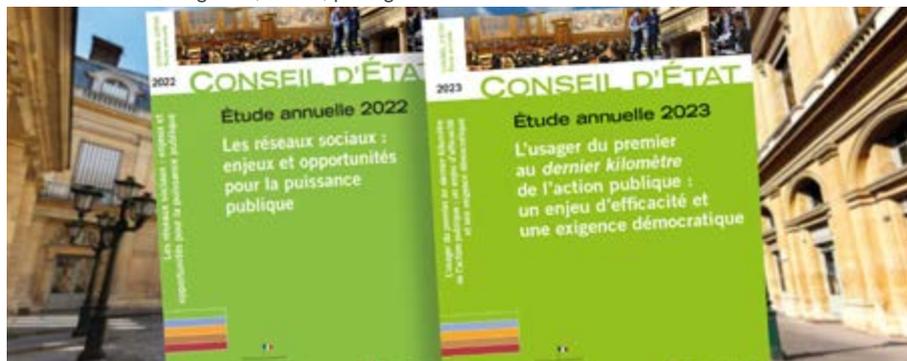
Le Conseil d'État exerce enfin une importante fonction d'expertise et de conception des politiques publiques.

Le Conseil d'État apporte sa contribution à des réflexions prospectives dans de nombreux domaines, afin d'éclairer pleinement les choix des autorités politiques lorsqu'elles sont confrontées à des questions juridiques complexes, dont les enjeux

dépassent la seule sphère du droit public. Ces exercices de réflexion, organisés par la section des études, de la prospective et de la coopération, se font au sein de groupes de travail associant les membres du Conseil d'État à des praticiens, des juristes et des experts extérieurs à l'institution.

A titre d'exemple, les thèmes des dernières études portaient sur :

- L'usager du premier au dernier kilomètre de l'action publique : un enjeu d'efficacité et une exigence démocratique
- Les réseaux sociaux : enjeux et opportunités pour la puissance publique
- Intelligence artificielle et action publique : construire la confiance, servir la performance
- Les états d'urgence : la démocratie sous contraintes.
- Simplifier le droit des étrangers, dans l'intérêt de tous.
- Faire de l'évaluation des politiques publiques un véritable outil de débat démocratique et de décision.
- Le sport, quelle politique publique ?
- Les expérimentations : comment innover dans la conduite des politiques publiques ?
- La citoyenneté : être (un) citoyen aujourd'hui.
- Révision de la loi de bioéthique : quelles options pour demain ?
- Puissance publique et plateformes numériques : accompagner l'«ubérisation».
- La simplification et la qualité du droit.
- Le droit d'alerte : signaler, traiter, protéger.



Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : <http://www.conseil-etat.fr>

Gérer

Le Conseil d'État assure la gestion de l'ensemble de la justice administrative

soit :

- **9** cours administratives d'appel,
- **42** tribunaux administratifs,
- la Cour nationale du droit d'asile,
- et la Commission du contentieux du stationnement payant.

Au total, 4 217 personnes participent au bon fonctionnement de la justice administrative.

dont :

- **237** membres,
- **1 281** magistrats,
- **1 480** agents de greffe,
- **1 219** agents (dont 438 agents au Conseil d'État).

Le budget 2024 du Conseil d'État et des juridictions administratives.

Pour assurer la gestion de l'ensemble de la juridiction administrative, le Conseil d'État dispose en 2024 d'un budget global de 501,3 millions d'euros répartis ainsi :

- Rémunération : **400,78** millions d'euros
- Fonctionnement : **73,2** millions d'euros
- Investissement : **27,3** millions d'euros



Séance d'instruction
au tribunal administratif de Paris



**Le corps
des membres
du Conseil d'État**

Carrière

LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES AU CONSEIL D'ÉTAT

Dès leur arrivée, les auditeurs au Conseil d'État exercent les fonctions de rapporteur au sein de l'une des **dix chambres de la section du contentieux**. Ce choix n'est pas définitif. Un auditeur peut demander à changer de chambre au bout de deux ans.

Chaque chambre traite plusieurs types de contentieux spécifiques : libertés publiques, urbanisme, environnement, fiscalité, responsabilité hospitalière, marchés publics, collectivités territoriales, télécommunications, droit des étrangers, logement...

Les rapporteurs prennent en charge **l'instruction des litiges** introduits devant le Conseil d'État. Pour chaque affaire, ils rédigent un projet de jugement et une note exposant les questions soumises à la juridiction et les solutions qui doivent y être apportées. Ils participent aux séances d'instruction et de jugement au cours desquelles ils délibèrent avec les autres membres et défendent leur projet. **La prise de décision est collégiale : chaque membre de la formation de jugement, quelle que soit son ancienneté, dispose d'une voix égale à celle des autres.** En séance d'instruction, tous les membres ont voix délibérative, y compris sur les affaires qu'ils ne rapportent pas.

Une **formation à la prise de poste** est prévue durant les premiers mois. Elle est complétée par des sessions d'approfondissement tout au long de l'auditorat. Des stages sont organisés au sein des juridictions administratives de première instance et d'appel, à la cour de cassation mais aussi auprès des juridictions européennes. Les auditeurs sont également accompagnés dans leurs premiers dossiers par un « **mentor** », entré au Conseil d'État deux ou trois ans plus tôt, qui est chargé de faciliter leur apprentissage contentieux. **L'entretien professionnel** avec le président de chambre permet également de faire un point sur les difficultés éventuellement rencontrées par l'auditeur dans l'exercice de ses missions.

La charge de travail, définie pour chaque trimestre, monte en puissance progressivement au cours des trois premiers trimestres de la première année. Elle atteindra son plein régime au quatrième trimestre.

Au bout de quelques mois, les nouveaux auditeurs sont affectés en parallèle, pendant deux ans, pour exercer des **activités complémentaires** auprès du président de la section du contentieux, au bureau d'aide juridictionnelle du Conseil d'État, auprès du président de la section du rapport et des études, auprès du centre de recherche et de diffusion juridiques, auprès du secrétariat général ou de la mission d'appui aux parcours professionnels. Ces activités complémentaires permettent aux auditeurs de participer au-delà du contentieux à l'ensemble de l'activité du Conseil d'État. Ils peuvent être amenés à enseigner dans différentes institutions.

Au bout de deux ans d'expérience au sein de la section du contentieux, les auditeurs sont **affectés parallèlement à la section du contentieux et dans une section administrative en qualité de rapporteur**. Ils sont alors chargés d'examiner les projets de loi, d'ordonnance ou de décret présentés par le Gouvernement ou les propositions de loi transmises par le Parlement. Là encore, une **formation** est organisée pour les aider dans l'apprentissage de ces nouvelles fonctions.



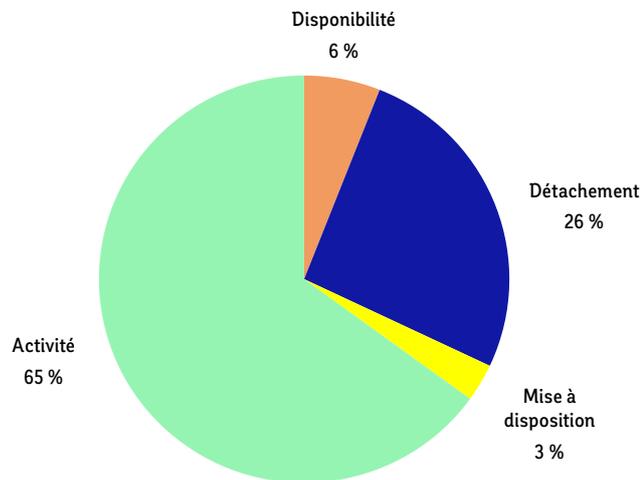
LE DÉROULEMENT DE LA CARRIÈRE À L'EXTÉRIEUR ET À L'INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ÉTAT

Les carrières des membres du Conseil se construisent généralement en alternant les postes au sein du Conseil d'État et ceux à l'extérieur. La diversité des carrières constitue une caractéristique essentielle du Conseil d'État : l'expérience obtenue dans des

fonctions exercées à l'extérieur de l'institution doit permettre de mieux juger et de mieux conseiller l'État.

Sur les 360 membres du Conseil d'État en activité, 123 sont en poste à l'extérieur de l'institution.

La répartition des positions statutaires, au 1^{er} janvier 2024, est la suivante :



LA CARRIÈRE AU SEIN DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'État offre, à chaque étape de la carrière, la possibilité d'occuper des fonctions spécifiques. Les auditeurs ou jeunes maîtres des requêtes peuvent ainsi être nommés dans les fonctions de **responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques (CRDJ)**, chargé de l'analyse et de la diffusion de la jurisprudence. Ils ont alors la possibilité d'enrichir leur connaissance du cœur de métier de l'institution tout en exerçant des fonctions d'encadrement et de direction.

La section du contentieux offre, par ailleurs, de réels parcours de carrière. Au-delà des fonctions de **rapporteur**, les membres du Conseil d'État peuvent ainsi occuper les fonctions de **rapporteur public** qui expose lors des audiences publiques devant les formations de jugement et les parties leur proposition

de solution au litige. La section du contentieux compte également des **assesseurs**. Conseillers d'État en fonction au sein des dix chambres du contentieux, ils révisent les analyses effectuées par les rapporteurs. La carrière peut encore progresser à travers les fonctions de **président de chambre**, puis de **président adjoint de la section du contentieux**, chargé d'harmoniser, sous le contrôle du président de la section du contentieux, la jurisprudence des différentes chambres et, enfin, de **président de la section du contentieux**.

En section administrative, outre le rôle de rapporteur, les membres du Conseil d'État peuvent devenir **président adjoint de section** ou **président de section**.

Certains membres sont affectés à la section des études, de la prospective et de la coopération pour occuper les fonctions de **rapporteur général** ou de

rapporteur général adjoint. La section des études, de la prospective et de la coopération compte également en son sein un délégué à l'exécution des décisions de justice chargé de veiller à la bonne exécution des décisions de la juridiction administrative, un **délégué aux relations internationales** et un **délégué au droit européen** qui contribuent à l'animation de la coopération européenne et internationale de l'institution.

Enfin, le secrétariat général offre également la possibilité d'occuper des fonctions de gestion à un haut niveau de responsabilités. Les fonctions de **secrétaire général adjoint chargé du Conseil d'État** et celles de **secrétaire général adjoint chargé des juridictions administratives** sont ainsi traditionnellement confiées à des maîtres des requêtes. Un conseiller d'État occupe les fonctions de secrétaire général.

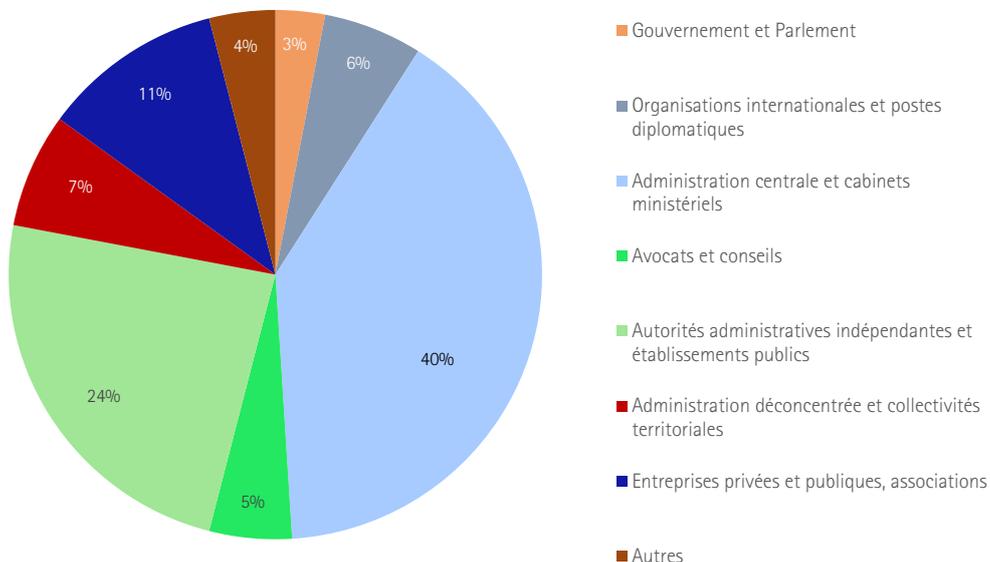


LA MOBILITÉ

Afin de les soutenir dans cette entreprise, le Conseil d'État met à disposition des membres des formations spécifiques en matière de management par exemple mais aussi des mesures d'accompagnement pour la préparation des entretiens de recrutement. Une mission d'appui aux parcours professionnels, composée d'un conseiller d'État, d'un maître des requêtes et d'un auditeur, est également

chargée d'accompagner et de conseiller les membres du Conseil d'État dans la mise en œuvre de leur projet de mobilité. Par ailleurs, une revue des cadres est réalisée chaque année au bénéfice des membres se situant à des moments clés de leur parcours professionnel. À noter que la réforme de l'encadrement supérieur de l'État a notamment instauré une obligation de mobilité pour l'accès au grade de conseiller d'État.

Les membres du Conseil d'État en activité à l'extérieur occupent des fonctions variées dans des secteurs d'activité qui le sont tout autant. Au 1^{er} janvier 2024, ils se répartissaient comme suit :



Rémunération

Lors de leur arrivée au Conseil d'État par la voie du détachement, conformément à la loi du 3 août 2009 relative à la mobilité, les personnes nommées dans les fonctions d'auditeur sont reclassées dans le grade et à l'échelon du corps des membres du Conseil d'État comportant un indice égal ou à défaut immédiatement supérieur à celui qu'ils détenaient précédemment.

Ils conservent leur ancienneté d'échelon, dans la limite de la durée moyenne d'avancement d'échelon dans leur grade d'origine, à condition que l'augmentation de traitement consécutive à leur intégration directe soit inférieure ou égale à celle qui aurait résulté d'un avancement d'échelon dans leur grade d'origine, ou, s'ils étaient au dernier échelon dans leur grade d'origine, à celle qui a résulté de leur avancement à ce dernier échelon.

Cette rémunération indiciaire se cumule avec la rémunération indemnitaire allouée aux membres du Conseil d'État en application des dispositions du décret n° 2000-981 du 6 octobre 2000 relatif au régime indemnitaire des membres du Conseil d'État.

La rémunération indemnitaire est principalement fonction du taux de prime de rendement attribué chaque trimestre aux membres du Conseil d'État lors de la réunion du Bureau des présidents, organe de décision réunissant le vice-président, les présidents de section et le secrétaire général. Ce taux de prime dépend de l'activité des membres du Conseil d'État appréciée compte tenu des obligations qui s'imposent à eux en application de l'arrêté du vice-président du 9 février 2016 fixant les régimes d'affectation des membres du Conseil d'État et les obligations statistiques associées.

La direction des ressources humaines peut établir des simulations personnalisées.

Contact : Cécile ROY-FASTRÉ, cheffe du bureau des membres du Conseil d'État, au 01 72 60 55 02 ou cecile.roy@conseil-etat.fr.



Promotions

2021, 2022 et 2023

PROMOTION 2021



Alexandra Bratos
alexandra.bratos@conseil-etat.fr
10^{ème} chambre



Hortense Naudascher
hortense.naudascher@conseil-etat.fr
5^{ème} chambre



Ariane Piana-Rogez
ariane.piana-rogez@conseil-etat.fr
1^{ère} chambre



Nicolas Jau
nicolas.jau@conseil-etat.fr
3^{ème} chambre



Olivier Pau
olivier.pau@conseil-etat.fr
9^{ème} chambre

PROMOTION 2022



Camille Belloc
camille.belloc@conseil-etat.fr
4^{ème} chambre



Alexandre Denieul
alexandre.denieul@conseil-etat.fr
7^{ème} chambre



Hadrien Tissandier
hadrien.tissandier@conseil-etat.fr
2^{ème} chambre



Antoine Berger
antoine.berger@conseil-etat.fr
6^{ème} chambre



Benjamin Duca-Deneuve
benjamin.duca-deneuve@conseil-etat.fr
8^{ème} chambre

PROMOTION 2023



Nejma Benmalek
nejma.benmalek@conseil-etat.fr
1^{ère} chambre



Benoît Chatard
benoit.chatard@conseil-etat.fr
9^{ème} chambre



Carole Hentzgen
carole.hentzgen@conseil-etat.fr
5^{ème} chambre



Paul Levasseur
paul.levasseur@conseil-etat.fr
3^{ème} chambre



Alexandra Poirson
alexandra.poirson@conseil-etat.fr
10^{ème} chambre

Promotions

2017 – 2020

Nom	Année d'intégration au Conseil d'État	Fonction
Paul-François Schira	2017	Sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Martinique
Louise Bréhier	2017	Secrétaire générale de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique
Sara-Lou Gerber	2017	Rapporteuse à la section du contentieux et à la section sociale
Vincent Ploquin-Duchefdelaville	2017	Sous-directeur des cultes et de la laïcité, adjoint à la directrice des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'intérieur
Laure Durand-Viel	2017	Conseillère juridique auprès de la directrice, adjointe à la secrétaire générale du Gouvernement
Thomas Janicot	2017	Rapporteur public à la section du contentieux
Thibaut Félix	2017	Rapporteur à la section sociale
Aurélien Caron	2017	Directeur des études, des affaires européennes et internationales du parti Les Républicains
Louise Cadin	2017	Responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques
Cécile Renault	2017	Directrice d'établissement culturel au sein du bureau français, centre de coopération et d'action culturelle à Taiwan
Fabio Gennari	2018	Conseiller stratégique au ministère de l'intérieur
Réda Wadjiny-Green	2018	Secrétaire général adjoint chargé des relations institutionnelles et internationales de Radio France
Charles-Emmanuel Airy	2018	Responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques
Yaël Treille	2018	Conseillère stratégique au ministère des armées
Cécile Vaullerin	2018	Secrétaire générale adjointe du Conseil d'État chargée de la gestion du Conseil d'État
Alexis Goin	2019	Responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques
Joachim Bendavid	2019	Chargé de mission auprès du directeur de l'administration pénitentiaire
Manon Chonavel	2019	Directrice de cabinet du directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie
Martin Guesdon	2019	Conseiller juridique de la direction générale du Trésor
François-René Burnod	2020	Rapporteur à la section du contentieux et à la section des finances
Clément Tonon	2020	Conseiller spécial au cabinet du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires
Pauline Hot	2020	Rapporteuse à la section du contentieux et à la section de l'administration
Thalia Breton	2020	Rapporteuse à la section du contentieux et à la section sociale

Quelques parcours



Simon Chassard

Maître des requêtes en détachement

Directeur du cabinet de la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée des collectivités territoriales, et auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée de la ruralité

Formation

2015 École nationale d'administration, promotion « Winston Churchill »

Carrière au Conseil d'État

2016-2018 Section du contentieux

2018 Section de l'intérieur

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2018-2020 Conseiller juridique du directeur général des étrangers en France

2020-2022 Sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de l'Aude

2022-... Directeur du cabinet de la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée des collectivités territoriales, et auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée de la ruralité



Charline Nicolas

Maîtresse des requêtes en détachement

Directrice générale adjointe en charge de la stratégie et des affaires institutionnelles de France Travail

Formation

2013 École nationale d'administration, promotion « Jean Zay »

Carrière au Conseil d'État

2014-2017 Section du contentieux

2016-2017 Section de l'intérieur

2017-2019 Responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2002-2007 Consultante en affaires publiques européennes à Bruxelles

2007-2011 Conseillère parlementaire aux affaires européennes au Sénat

2019-2021 Directrice des affaires juridiques de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris

2021-... Directrice générale adjointe en charge de la stratégie et des affaires institutionnelles de France Travail



Manon Delaune-Perrière

Maîtresse des requêtes en détachement
Directrice adjointe du cabinet du ministre de l'intérieur et des outre-mer

Formation

2013 École nationale d'administration, promotion « Jean Zay »

Carrière au Conseil d'État

2014-2017 Section du contentieux
2016-2017 Section de l'administration

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2018-2020 Conseillère juridique au cabinet du ministre de l'action et des comptes publics
2020-2022 Sous-directrice, adjointe à la directrice du service à compétence nationale Tracfin
2022-2022 Conseillère au cabinet du ministre de l'intérieur
2022-.... Directrice adjointe du cabinet du ministre de l'intérieur et des outre-mer



Tristan Aureau

Maître des requêtes en détachement
Directeur de cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé de l'Europe

Formation

2012 École nationale d'administration, promotion « Marie Curie »

Carrière au Conseil d'État

2013-2016 Section du contentieux
2016 Section sociale

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2016-2019 Conseiller diplomatique adjoint auprès du négociateur de l'Union européenne en charge du Brexit
2019-2023 Conseiller du président du Conseil européen
2023-... Directeur de cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé de l'Europe



Julia Beurton

Maîtresse des requêtes
Section sociale
Section du contentieux

Formation

2011 École nationale d'administration, promotion « Jean Jacques Rousseau »

Carrière au Conseil d'État

2012-2015 Section du contentieux
2015 Section sociale
2022-... Section sociale
2024-... Section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2015-2017 Chargée de mission auprès du directeur général du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou
2017-2020 Directrice générale adjointe du Centre Pompidou
2020-2022 Conseillère technique culture et communication auprès du Premier ministre



Cécile Raquin

Conseillère d'État en détachement
Directrice générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur et des outre-mer

Formation

2008 École nationale d'administration, promotion « Aristide Briand »

Carrière au Conseil d'État

2008-2011 Section du contentieux
2011-2012 Responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2012-2014 Conseillère technique au cabinet du Premier ministre
2014-2016 Conseillère au cabinet du Premier ministre
2016-2019 Directrice à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, adjointe au directeur général des collectivités locales
2019-2022 Directrice du cabinet de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
2022-... Directrice générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur et des outre-mer



Brice Bohuon

Maître des requêtes en détachement
Secrétaire général d'Électricité de France

Formation

2007 École nationale d'administration, promotion « République »

Carrière au Conseil d'État

2007-2010 Section du contentieux
2010 Section des travaux publics
2010-2013 Secrétaire général adjoint du Conseil d'État chargé de la gestion du Conseil d'État et secrétaire général de la Commission pour la transparence financière de la vie politique
2019 Section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2013-2014 Secrétaire général de la Société nationale des chemins de fer Transilien
2014-2017 Directeur du marketing et des services de la Société nationale des chemins de fer Transilien
2017-2018 Directeur adjoint au directeur général de la Commission de régulation de l'énergie
2019-2021 Directeur général adjoint pour la France de Transdev
2021-2023 Directeur général délégué de la région d'Île-de-France
2023-... Secrétaire général d'Électricité de France



Alexandre Lallet

Conseiller d'État en disponibilité
Directeur du développement des offres IA à destination du secteur public de la société Docaposte

Formation

2006 École nationale d'administration, promotion « Simone Veil »

Carrière au Conseil d'État

2006-2010 Section du contentieux
2009-2010 Section des travaux publics
2010-2011 Responsable du centre de recherches et diffusion juridiques
2012-2015 Rapporteur public à la section du contentieux
2019 Section du contentieux
2019-2021 Rapporteur public à la section du contentieux
2021-2023 Assesseur à la section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2011-2012 Conseiller technique au cabinet du Premier ministre
2015-2018 Directeur juridique et de la conformité du Groupe La Poste puis coordonnateur général de La Poste solutions juridiques
2023-... Directeur du développement des offres IA à destination du secteur public de la société Docaposte



Aurélie Robineau-Israel

Conseillère d'État en détachement
Directrice des ressources humaines, membre du comité exécutif de la Caisse des dépôts et consignations

Formation

2001 École nationale d'administration, promotion « Nelson Mandela »

Carrière au Conseil d'État

2001-2005 Section du contentieux
2004-2005 Section sociale
2020-2021 Section de l'intérieur
2021-2022 Rapporteuse à la section de l'intérieur

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2005-2007 Chargée de mission à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale
2007-2008 Cheffe de projet « Réforme du régime de retraite » à la Société nationale des chemins de fer français
2008-2010 Directrice des ressources humaines de la région Paris Est à la Société nationale des chemins de fer français
2010-2011 Directrice adjointe des relations sociales de la Société nationale des chemins de fer français
2011-2012 Directrice des relations sociales, de la prévention et de la vie au travail de la Société nationale des chemins de fer français
2012-2014 Directrice adjointe de cabinet du Président de l'Assemblée nationale
2014-2017 Secrétaire générale adjointe de la ville de Paris
2017-2020 Secrétaire générale de la ville de Paris
2022-... Directrice des ressources humaines, membre du comité exécutif de la Caisse des dépôts et consignations



Claire Landais

Conseillère d'État en détachement
Secrétaire générale du Gouvernement

Formation

1995 Diplômée de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales
1997 Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris
2000 École nationale d'administration, promotion « Averroès »

Carrière au Conseil d'État

2000-2004 Section du contentieux
2003-2004 Section des travaux publics
2004-2006 Responsable du centre de documentation
2007-2008 Commissaire du Gouvernement à la section du contentieux
2010-2012 Rapporteuse publique à la section du contentieux
2012 Section du rapport et des études
2017-2018 Assesseure à la section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2008-2010 Directrice des affaires juridiques du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
2012-2017 Directrice des affaires juridiques du ministère de la défense
2018-2020 Secrétaire générale de la défense et de la sécurité nationale
2020-... Secrétaire générale du Gouvernement



Frédéric Lenica

Conseiller d'État en détachement
Directeur de cabinet de la maire de Paris

Formation

2000 École nationale d'administration, promotion « Averroès »

Carrière au Conseil d'État

2000-2004 Section du contentieux
2003-2004 Section des finances
2004-2007 Responsable du centre de documentation
2007-2011 Rapporteur public à la section du contentieux
2014-2018 Section du contentieux
2017-2018 Assesseur à la section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2011-2012 Directeur des affaires juridiques au secrétariat général du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
2012-2014 Directeur adjoint puis directeur de cabinet de la ministre de l'égalité des territoires et du logement
2014-2016 Directeur général du Conseil supérieur de l'audiovisuel
2016-2017 Directeur du cabinet de la ministre de la culture et de la communication
2018-... Directeur de cabinet de la maire de Paris

Quelques témoignages



Camille BELLOC

**Auditrice
Section du contentieux**

Formation

2012	Entrée à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm
2015	Master 2 de droit public des affaires
2018	Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris
2020	École nationale d'administration, promotion « Hannah Arendt »

Carrière au Conseil d'État

2022-...	Section du contentieux
----------	------------------------

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2020-2022	Adjointe au chef du bureau des élections de la direction de la modernisation et de l'administration territoriale au ministère de l'intérieur
-----------	--

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

Au cours de mes études puis de mon premier poste au bureau des élections du ministère de l'intérieur, j'ai pu mesurer à quel point le droit est un outil puissant pour la transformation et la conduite de l'action publique. En rejoignant le Conseil d'Etat, j'ai souhaité acquérir une solide compétence en droit public, tout en découvrant de nouveaux champs de politique publique. J'étais notamment attirée par la possibilité d'exercer à la fois des fonctions juridictionnelles et des fonctions consultatives, qui participent à la sécurisation juridique de l'action publique, et dont j'avais pu avoir un premier aperçu en tant que commissaire du gouvernement dans mes fonctions antérieures. Enfin, j'étais séduite par les parcours riches et divers que permet le Conseil d'Etat, à l'intérieur et à l'extérieur.

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

J'occupe aujourd'hui les fonctions de rapporteure à la 4^{ème} chambre de la section du contentieux. Les thématiques sont variées : nous traitons de droit du travail, du contentieux de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, ou encore des praticiens des ordres médicaux libéraux. Ces fonctions permettent d'acquérir, outre des compétences de technique contentieuse, une expertise dans plusieurs secteurs de politique publique passionnants, souvent en prise directe avec l'actualité, et de proposer des solutions pour répondre à des questions juridiques complexes.

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

Outre les compétences juridiques et la qualité d'analyse qu'il permet d'acquérir, le Conseil d'Etat est avant tout une école de la décision. On y apprend à prendre position, à argumenter, à évoluer le cas échéant, en se nourrissant de la collégialité qui est au cœur du fonctionnement de l'institution. C'est également une école de la rigueur et de la précision, où l'on mesure combien, qu'il s'agisse d'une décision juridictionnelle ou d'un texte normatif, chaque mot compte. Enfin, c'est un environnement très stimulant au sein duquel les auditeurs sont accompagnés et formés en continu, notamment via le mentorat, ce qui leur permet d'être rapidement responsabilisés et de se voir confier des dossiers sensibles.



Benjamin DUCA-DENEUVE

Auditeur
Section du contentieux

Formation

2015 Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris
2019 École nationale d'administration, promotion « Molière »

Carrière au Conseil d'État

2022-... Section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2020 Chargé de mission auprès du sous-directeur des retraites et des institutions de protection sociale complémentaire à la direction de la sécurité sociale
2020-2022 Chef du bureau des régimes de retraite de base à la direction de la sécurité sociale

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

Après avoir évolué pendant trois ans à la direction de la sécurité sociale, en tant que chef du bureau des régimes de retraite de base, j'ai souhaité prolonger mon action au service de l'Etat dans une institution que j'avais régulièrement fréquentée en tant que commissaire du Gouvernement à la section sociale, au cours de l'examen de projets de loi ou de décret, et dont j'avais apprécié la rigueur d'analyse. La fonction contentieuse m'intéressait par ailleurs en ce qu'elle permet d'appréhender de manière concrète la mise en œuvre des politiques publiques, et plus généralement les relations qu'entretiennent les citoyens avec leurs services publics. Enfin et surtout, les valeurs du Conseil d'Etat m'attiraient : l'esprit d'indépendance, le goût marqué pour le débat et l'émulation intellectuelle, le sens de l'intérêt général.

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

Je suis rapporteur à la 8^e chambre de la section du contentieux, qui traite en particulier des contentieux fiscal et de la domanialité publique. Au quotidien, j'analyse des requêtes ou pourvois, des mémoires complémentaires et en défense, et prépare des projets de décision. J'ai par ailleurs la chance de participer chaque mois aux séances de la section des études, de la prospective et de la coopération, anciennement section du rapport et des études, composée de membres des sections du contentieux et administratives et qui élabore en particulier chaque année une étude annuelle et le rapport d'activité du Conseil d'Etat.

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

D'abord, l'apprentissage d'une nouvelle matière que je n'imaginai pas connaître un jour, le contentieux administratif, qui s'avère d'une forte technicité mais qui procure un réel plaisir une fois le cap des premiers dossiers rendus. A travers cette fonction contentieuse, c'est aussi tout un ensemble de compétences et de savoir-faire que je suis amené à développer : préparer une position argumentée sur des dossiers parfois complexes en un temps limité ; défendre cette position dans un cadre collégial, et la faire évoluer en fonction des arguments échangés ; à la fin, apprendre aussi à décider comme membre de la formation de jugement. Et tout cela dans un cadre formateur, avec l'accompagnement bienveillant de mes collègues, tous grades et fonctions confondus.



Martin Guesdon

Maître des requêtes en détachement
Conseiller juridique à la direction générale du Trésor

Formation

2017 Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris
2019 École nationale d'administration, promotion « Molière »

Carrière au Conseil d'État

2020-2022 Section du contentieux
2022-2022 Section des finances

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2022-... Conseiller juridique à la direction générale du Trésor

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

Ayant effectué un stage au Conseil d'État pendant mes études, je n'ai pas hésité longtemps au moment de choisir. Les fonctions juridictionnelles m'attiraient depuis un moment et pouvoir les exercer au Conseil d'État est une réelle chance. La variété des dossiers et des enjeux -tant individuels que collectifs- rend le travail intellectuel particulièrement stimulant. S'ajoute à cela la possibilité d'exercer en parallèle des fonctions de conseil juridique, qui permettent de développer une expertise juridique dans de nombreux pans du droit. L'indépendance dont jouissent les membres du Conseil d'État et la diversité des parcours des collègues ont achevé de me convaincre.

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

J'occupe aujourd'hui les fonctions de conseiller juridique du directeur général du Trésor. A ce titre, je conseille, avec mon adjointe et une autre agente, les différents bureaux de la direction sur les projets de textes qu'ils préparent et sur les décisions les plus sensibles prises par le directeur général. Je les accompagne également dans la rédaction des mémoires contentieux. Les sujets sont extrêmement variés : sanctions internationales, contrôle des investissements étrangers, régulation du secteur financier (banques, assurances), tutelle des opérateurs (Caisse des dépôts, BPI, AFD...). J'ai également quelques dossiers propres : le suivi des travaux interministériels portant sur l'instrumentalisation du droit à des fins stratégiques (« lawfare ») et les questions de déontologie, en tant que référent déontologue de la direction. Des missions passionnantes

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

Elles sont nombreuses. Si je devais n'en choisir que trois, j'évoquerais tout d'abord la capacité à saisir très rapidement les enjeux d'un dossier technique. L'aridité et la variété des dossiers contentieux permettent d'apprendre à jongler facilement entre des sujets complexes, en distinguant rapidement l'essentiel de l'accessoire. C'est une compétence précieuse lorsqu'on se retrouve en administration, où le rapport au temps est différent. On apprend, par ailleurs, à écouter et à tirer parti de la discussion collective pour aboutir à la meilleure solution. Celle qui sera la plus robuste juridiquement, mais également celle qui sera la plus juste. Enfin, le travail de rapporteur exige de savoir prendre position et trancher, après avoir envisagé les différentes solutions possibles. Il s'agit, là encore, d'automatismes particulièrement utiles.



Louise CADIN

Maitresse des requêtes
Responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques

Formation

1996	Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris
1998	Diplôme d'études approfondies de droit public
2002	École nationale d'administration, promotion « Copernic »

Carrière au Conseil d'État

2018-2020	Section du contentieux
2020	Section des travaux publics
2023-...	Responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2020	Experte juridique pour la gestion de la crise sanitaire auprès du directeur des affaires juridiques du ministère des solidarités et de la santé
2021-2023	Cheffe du bureau chargé des personnes âgées à la direction générale de la cohésion sociale du ministère des solidarités et de la santé
2023	Conseillère autonomie au cabinet du ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

J'ai choisi de rejoindre le Conseil d'Etat pour apprendre un métier concret qui me serait utile tout au long de ma carrière : manier le droit, savoir l'écrire, comprendre comment s'en servir pour agir. J'aimais beaucoup apprendre de nouvelles langues ; je n'ai pas été déçue en arrivant au Conseil d'Etat où l'on retrouve un peu le même sentiment quand on commence à rédiger des décisions de justice ou à pratiquer la légistique. Mais je voulais aussi du concret et de la variété. Là non plus je n'ai pas été déçue. Au contentieux en particulier, le travail allie constructions juridiques stimulantes et impact sur la « vraie vie » des citoyens (un patient qui a été mal pris en charge à l'hôpital, un fonctionnaire à qui on a refusé une mutation, une chaîne de télévision qui a été sanctionnée, une personne qui n'a pas accès à un logement...).

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

Je suis responsable du Centre de recherche et de documentation juridiques (CRDJ) au Conseil d'Etat, qui compte une quinzaine d'agents. Ce service assure d'une part la diffusion de la jurisprudence auprès des magistrats administratifs, des autres professionnels du droit et du grand public. Cela passe, par exemple, par la gestion des bases de données de la juridiction, la rédaction d'analyses de jurisprudence (le « fichage »), des formations ainsi que la rédaction d'une chronique mensuelle à l'AJDA. Le CRDJ, dans sa mission de recherche, assiste les membres du Conseil d'Etat dans le traitement d'affaires délicates. Par exemple, nous avons réalisé récemment une étude de droit comparé pour éclairer la section sociale dans l'examen du projet de loi sur la fin de vie. Le CRDJ participe également à la défense de la France devant la Cour européenne des droits de l'Homme. Enfin, j'assiste à tous les délibérés de chambres réunies, de section et d'assemblée, ce qui permet, outre bien sûr de voir toutes les affaires mais aussi de voir comment chaque membre de la formation de jugement raisonne et comment les décisions se prennent.

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

Le Conseil d'Etat est un lieu où on apprend à manier et à écrire le droit à l'épreuve de la pratique. Cela vaut pour le travail en section administrative où l'on doit aider l'administration à construire le droit qui lui permettra d'atteindre ses objectifs, comme pour le contentieux où le juge de cassation voit comment le droit a vécu, comment il a été utilisé par l'administration.

Mais la compétence la plus essentielle que l'on acquiert au Conseil d'Etat est à mon sens celle de la capacité à prendre un parti (à se décider, donc) puis à convaincre. Collégialité oblige, on est amené, au Conseil d'Etat, à apprendre comment manier la parole pour peser dans un délibéré. Pour emporter la conviction, il faut choisir le bon moment pour intervenir, défendre son point de vue en peu de mots et de manière incisive, mais aussi comprendre les arguments qui sont susceptibles de peser dans la balance. Cette qualité m'a été très utile ensuite lors de ma mobilité au ministère des solidarités, notamment dans les réunions interministérielles.



Sara-Lou GERBER

Maitresse des requêtes
Section du contentieux
Section sociale

Formation

2004	Entrée à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm
2007	Agrégation de sciences économiques et sociales
2009	Master II en politiques publiques à l'Institut d'études politiques de Paris
2016	École nationale d'administration, promotion « George Orwell »

Carrière au Conseil d'État

2017-2019	Section du contentieux
2019	Section sociale
2023-...	Section du contentieux Section sociale

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2009-2010	Chargée de mission au département questions sociales du Centre d'analyse stratégique
2010-2011	Professeure de sciences économiques et sociales
2011-2014	Rédactrice à la direction de la sécurité sociale du ministère des affaires sociales et de la santé
2019-2020	Chargée de la mission de réorganisation de la délivrance des titres de séjour dans l'espace francilien
2020-2023	Directrice du cabinet du directeur général de la caisse nationale de l'assurance maladie

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

Ayant une formation économique, j'ai choisi de rejoindre le Conseil d'État car je souhaitais compléter mon profil par une vraie compétence juridique, ces deux savoir-faire me semblant constituer le socle indispensable pour être un bon praticien de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques. J'étais aussi attirée par la liberté intellectuelle, assortie d'une grande exigence, qui sont la marque de fabrique du Conseil. Enfin, j'avais de l'admiration pour plusieurs grands commis de l'État issus de cette maison qui ont marqué un champ - celui des politiques sociales - qui me passionne particulièrement.

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

Je suis depuis un an de retour au Conseil d'État après avoir occupé pendant plus de deux ans et demi les fonctions de directrice de cabinet du Directeur général de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie. Après avoir exercé des fonctions très transversales et marquées par l'urgence, en pleine crise sanitaire et alors que l'Assurance Maladie s'investissait à plein dans des missions telles que le contact tracing, l'accompagnement à la vaccination ou l'indemnisation des arrêts de travail « Covid », je reviens pour un temps approfondir mon exercice des fonctions juridictionnelles et consultatives. J'expérimente, tant au sein de la section sociale qu'au sein de ma chambre au contentieux, à quel point les parcours alternés que permet de le Conseil d'État sont enrichissants, avec une pratique du droit qui me semble avoir gagné en profondeur avec cette expérience supplémentaire.

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

Bien sûr des compétences juridiques, même si je réalise que l'on apprend encore énormément à l'occasion de chaque retour ! J'ai constaté également chaque jour dans mes fonctions extérieures, à l'assurance maladie mais également au cours de ma mission prioritaire à la préfecture de police, à quel point savoir lire un texte, ou savoir l'écrire, constituait une compétence utile pour appréhender n'importe quel sujet. J'y ai aussi appris à développer une pensée précise et rigoureuse, à faire des choix et à les partager. Dans une maison où la discussion collégiale est centrale, ces compétences sont nécessaires pour emporter la conviction sur les dossiers qui nous tiennent à cœur. J'ai pu éprouver qu'elles sont tout aussi précieuses pour porter des projets au sein d'équipes.



Anne ILJIC

Maitresse des requêtes en détachement
Référéndaire auprès de la Cour de justice de l'Union européenne

Formation

2009	Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris
2010	Maîtrise de droit
2012	École nationale d'administration, promotion « Marie Curie »

Carrière au Conseil d'État

2013-2016	Section du contentieux
2016	Section des finances
2016-2018	Responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques
2018-2020	Rapporteure publique à la section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2020-...	Référéndaire auprès de la Cour de justice de l'Union européenne
----------	---

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

Pour la grande diversité des sujets traités, l'existence de métiers très différents au sein du Conseil d'État, et, surtout, parce qu'il me semble que c'est une institution qui joue dans la société un rôle indispensable de régulation par le droit, que ce soit dans ses fonctions contentieuses ou dans ses fonctions consultatives.

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

Après quatre années passées comme rapporteure à la 10^{ème} chambre de la section du contentieux, dont une en «double affectation» à la section des finances, j'ai été, pendant deux ans, jusqu'à début octobre 2018, responsable du centre de recherche et de diffusion juridiques du Conseil d'État (CRDJ), qui est un service d'une vingtaine de personnes dirigé par trois maîtres des requêtes. Entre autres nombreuses missions, je m'occupais plus particulièrement du contentieux fiscal : je rédigeais une chronique mensuelle à la Revue de Jurisprudence Fiscale (RJF),

j'assistais à l'ensemble des délibérés des chambres fiscales et je rédigeais les analyses des décisions importantes rendues dans ce domaine, qui sont versées sur notre base de jurisprudence et consultées par l'ensemble des collègues, au Conseil d'État et plus largement dans les juridictions administratives. Je suis ensuite retournée à la 10^{ème} chambre de la Section du contentieux, cette fois comme rapporteure publique : c'est un positionnement complètement différent de celui de rapporteur, extérieur à la formation de jugement, qui exige d'exprimer publiquement et de manière indépendante, à l'audience, son avis sur chaque affaire. Il s'agit de fonctions passionnantes qui permettent d'avoir une vision plus large du contentieux et de faire valoir son point de vue personnel. Enfin, depuis septembre 2020, je suis référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne, au sein du cabinet de J.-C. Bonichot, juge à la Cour, ce qui est tout à fait complémentaire de mes précédentes fonctions et me permet d'acquérir une connaissance plus fine et plus « pratique » du droit de l'Union

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

La principale est sans conteste la capacité à prendre position, à décider, car nos décisions ont des effets très concrets. Je dirais aussi la rigueur, et la capacité à débattre, en prenant en compte les arguments des uns et des autres, car nous sommes loin d'être toujours d'accord entre nous !



Jérôme MARCHAND-ARVIER

Conseiller d'État
Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle
au ministère du travail, de la santé et des solidarités

Formation

2002 Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris
2004-2006 École nationale d'administration, promotion « Simone Veil »

Carrière au Conseil d'État

2006-2010 Section du contentieux
2009-2010 Section sociale
2012-2013 Section sociale
2012-2013 Section du contentieux
2016-2017 Section du contentieux - Section sociale
2022-2023 Assesseur à la section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2010-2012 Conseiller puis directeur adjoint du cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la santé
2013-2016 Directeur régional adjoint de la direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de Pôle emploi
2017-2018 Secrétaire général de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris
2018-2020 Directeur général adjoint de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris
2020-2022 Directeur de cabinet du ministre de la santé
2023 -... Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle au ministère du travail, de la santé et des solidarités

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

J'ai choisi de rejoindre le Conseil d'État car j'y voyais l'opportunité de développer à la fois une expertise juridique de haut niveau et une compétence transversale sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Cette « double compétence » se retrouve dans la très grande diversité des expériences professionnelles que permet le Conseil en son sein et à l'extérieur. Dix-huit ans après mon entrée au Conseil d'État, je me félicite toujours de ce choix !

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

Je suis délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle depuis décembre 2023. J'étais auparavant réviseur à la 4^{ème} chambre de la section du contentieux et juge des référés. Cette capacité d'alterner des fonctions au sein du Conseil d'État et plus largement dans la sphère publique est une richesse considérable pour un parcours professionnel et, je crois, pour l'exercice des missions du Conseil d'État. J'ai ainsi eu la chance, depuis mon entrée au Conseil d'État, d'exercer à la section du contentieux, à la section sociale, au ministère du travail, à Pôle emploi, à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris et au ministère de la santé.

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

Bien sûr des compétences juridiques, mais surtout un esprit de rigueur et de concision dans l'analyse ainsi qu'une capacité de décision, car, tant en section du contentieux qu'en section administrative, il faut proposer puis trancher. Enfin, le Conseil d'État m'a permis, tout en appréhendant l'ensemble des politiques publiques, de développer une expertise plus poussée dans le champ des politiques sociales.



Laurence MARION

Conseillère d'État en détachement
Directrice des affaires juridiques au ministère des armées

Formation

1998	Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris
2000	Maîtrise de droit public
2001-2003	École nationale d'administration, promotion « René Cassin »

Carrière au Conseil d'État

2003-2007	Section du contentieux
2006-2007	Section des finances
2012-2015	Section du contentieux Rapporteuse générale de la mission de préfiguration de la réserve citoyenne
2015-2018	Rapporteuse publique à la section du contentieux
2018-2019	Assesseure à la section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2007-2010	Conseillère technique chargée des libertés publiques auprès du Premier ministre
2010-2012	Directrice générale déléguée de l'Etablissement français du sang
2019-2022	Déléguée générale de la fondation nationale « Cité internationale universitaire de Paris »
2022-...	Directrice des affaires juridiques au ministère des armées

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

Outre un goût pour les questions juridiques, j'étais plutôt attirée par les questions régaliennes mais je ne voulais me fermer aucune porte. Le Conseil d'État m'a paru être le corps qui permettait de construire une carrière diversifiée sans avoir à m'engager de manière définitive dans une voie particulière. L'élément déterminant dans mon choix a ainsi été la possibilité de mener un double parcours : au sein du Conseil d'État et à l'extérieur. Cela confère une réelle liberté dans l'exercice de ces fonctions puisqu'on n'est pas dans une logique de construction de carrière. J'avais été sensible à cela au moment du choix mais je mesure encore plus aujourd'hui combien cette forme d'indépendance est rare et donc particulièrement précieuse.

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

Je suis désormais directrice des affaires juridiques au ministère des armées. C'est un retour sur des fonctions juridiques, très diversifiées et avec une réelle ouverture internationale. Ces fonctions me permettent de capitaliser toute l'expérience juridique acquise au Conseil d'État à la section du contentieux mais aussi sur des postes qui relevaient davantage de la gestion comme celui de délégué général de la Cité internationale universitaire de Paris que j'ai exercé pendant 3 ans. Il est crucial, pour un usage pertinent de la norme, d'avoir conscience des attentes et des contraintes opérationnelles.

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

La première est assez inattendue : au Conseil d'État, on apprend avant tout à prendre des décisions et à trancher. Face à un dossier, on ne peut pas s'abriter derrière des recommandations générales : on est tenu de prendre parti pour une solution précise et la rédiger. Ce n'est pas toujours évident car les dossiers sont complexes mais c'est une discipline très utile lorsqu'on se retrouve dans l'administration active. On acquiert également naturellement une expertise juridique très solide et variée qui permet notamment d'être en mesure d'apprécier le risque juridique associé à tel ou tel dispositif et d'être en mesure de proposer des solutions. La bonne compréhension du droit permet en effet de prendre des risques et donc de devenir créatif. Le Conseil d'État enseigne aussi les vertus de la collégialité : le premier travail d'analyse d'un dossier est individuel mais il faut ensuite exposer sa solution à la collégialité, la défendre et éventuellement l'amender. On prend conscience que la confrontation des expériences et des intelligences crée une réelle valeur ajoutée. Cette expérience est précieuse quand on se retrouve ensuite en posture managériale.

Annexes

Référentiel pour le recrutement des auditrices et des auditeurs au Conseil d'État

Art L. 133-12-2 du CJA : « Le comité consultatif émet un avis sur l'aptitude des candidats à exercer les fonctions d'auditeur, compte tenu de leur capacité à acquérir les compétences requises pour l'exercice des fonctions consultatives et contentieuses au sein du Conseil d'Etat et à participer à des délibérations collégiales, de leur compréhension des exigences déontologiques attachées à ces fonctions ainsi que de leur sens de l'action publique au vu notamment des services accomplis dans leurs fonctions précédentes (...) »

1. Motivation
Motivation pour rejoindre le Conseil d'État
Capacité à se projeter dans la carrière de membre du Conseil d'État
2. Référentiel de compétences pour mesurer un potentiel, la capacité à exercer les fonctions de membre du Conseil d'État : juge et conseiller du gouvernement destiné à intégrer le vivier de l'encadrement supérieur de l'État dans tout le champ de l'action publique
2.1. Capacité à acquérir les compétences requises pour l'exercice des fonctions consultatives et contentieuses
Raisonnement logique
Capacité d'analyse et sens de la concision
Capacité à décider
Capacité à proposer des solutions opérationnelles et à préciser les conditions de leur mise en œuvre
Curiosité intellectuelle
Agilité, capacité de passer d'un sujet technique à un autre
Connaissance des conditions de l'action de l'administration
Gestion de l'urgence, réactivité
2.2. Capacité à participer à des délibérations collégiales
Qualité d'écoute
Capacité à travailler en équipe, à se nourrir des échanges avec ses pairs
Capacité à se remettre en question, à faire évoluer son raisonnement
Expression claire à l'écrit comme à l'oral
2.3. Compréhension des exigences déontologiques
Appréhension de la place du juge dans la société
Indépendance intellectuelle et impartialité
2.4. Sens de l'action publique
Connaissances administratives générales
Sensibilité aux enjeux institutionnels
Goût pour l'action publique
Sens du service public, capacité à se projeter à moyen et long terme dans la fonction publique
2.5. Capacité à prendre des postes à responsabilité dans l'administration dans des domaines variés
Potentiel managérial
Bonne capacité à entrer en relation avec les autres
Capacité d'entraînement, à fédérer
Hauteur de vue
Goût pour l'exercice de responsabilités opérationnelles

Organigramme

(au 15 mars 2024)

